

Sergines, le 28 mai 2022

Madame Martine DELOYE
60 Avenue Charles de Gaulle.
89140 Sergines.
Courriel : thierry.deloye@wanadoo.fr

A Monsieur le Préfet de l'Yonne
Bureau de l'environnement
Place de la Préfecture
89016 Auxerre.
pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Avis de consultation du public sur EARL Bourdon Eric à Sergines (89140) .

Monsieur Le Préfet.

Par le présent courriel je vous fais part de mon opposition à l'installation d'un poulailler industriel sur Sergines.

Sergines déjà impacté par la décision du conseil municipal par un projet éolien de peut être 12 mats, va en plus subir la double peine, un poulailler industriel.

**Jusqu'où iront notre maire et ses conseillers ?
Quel est la prochaine étape de la dévalorisation
de Sergines ?**

Je ne reprendrais pas les arguments déjà cités dans les divers courriers que vous avez reçu contre le poulailler industriel, arguments auxquels j'adhère totalement.

Sergines compte également installer **un poulailler industriel de 39 600 poulets de chair 7,5 fois par an** soit 297 000 poulets, impactant par ses terres d'épandage les communes voisines de Michery et Courlon sur Yonne et dévaluant une fois de plus notre patrimoine immobilier.

Le groupe **Duc** racheté par **Pulkon Food** compte installer 80 de ces méga-poulaillers sur notre région au profit d'industriels assoiffés d'argent, de la malbouffe et aux détriments des habitants, laissant croire aux agriculteurs la possibilité de gagner de l'argent.

A l'heure où il est primordiale de cultiver les terres agricoles, on les industrialises.

Le permis de construire de ce poulailler est signé par Monsieur PITOU, **maire de Sergines** en novembre 2021 pour Monsieur BOURDON Eric qui est l'un des ses **conseillers municipaux**. Surprenants petits accords ?

Une pétition papier menée par l'association "Michery Echos Nature" de Michery et une pétition en ligne portée par l'association de notre village "Sergines à Contre Vent" se trouve sur le site change.org est également en cours. Celles-ci vous seront transmises sous peu.

De plus et le comble est atteint, à ce jour, le site internet de la mairie de Sergines n'informe à aucun moment du projet du poulailler industriel.

Monsieur le Préfet,

Nous n'avons pas travaillé toute notre vie pour voir nos efforts partir en fumée pour le profit financier d'industriels.

Veillez croire, Monsieur le Préfet à l'assurance de ma haute considération.

Martine DELOYE.